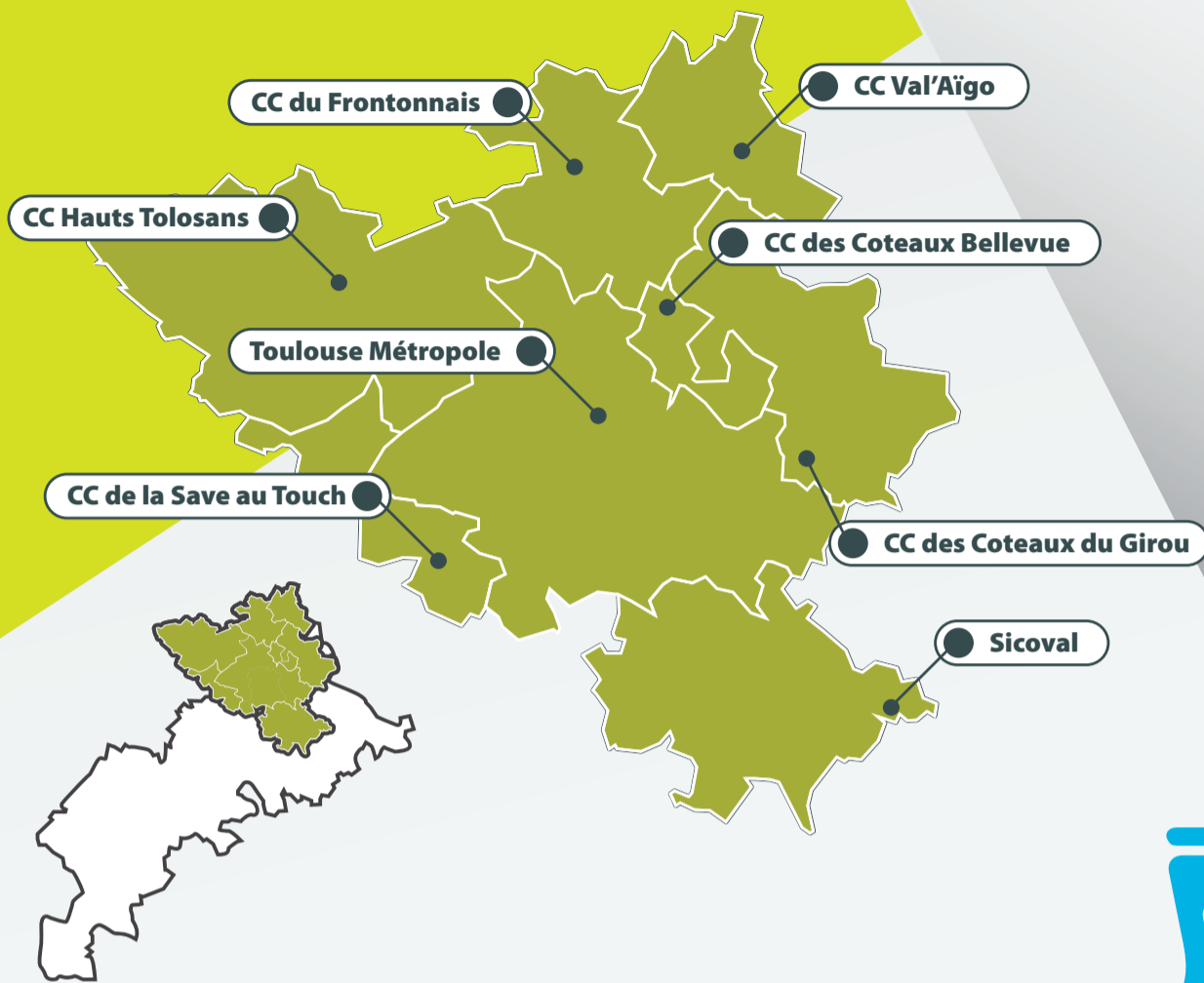


# CHARTRE DE LA REDUCTION DES DECHETS

LES ÉLUS DE 8 COLLECTIVITÉS DE L'AIRE TOULOUSAINNE S'ENGAGENT



**1 MILLION  
D'HABITANTS**

Ce sont 8 territoires, associés au sein du Syndicat Mixte Decoset, Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, qui définissent les politiques et les moyens nécessaires à la prévention et à la gestion des déchets produits par 1 million d'habitants



## LA PRÉVENTION

est le socle de toute politique de gestion des déchets

Les territoires de l'aire toulousaine souhaitent faire de la prévention le socle de leur politique de gestion des déchets. Ils comprennent et constatent que seul un engagement fort dans cette direction est de nature à réduire significativement les quantités de déchets produites.

Ils s'engagent à intégrer la prévention dans chacune de leurs actions de gestion des déchets et à mettre en œuvre les orientations et moyens contribuant à l'atteinte à minima des objectifs nationaux et régionaux de réduction de la production des déchets.

## LA COHÉRENCE DE LA COMMUNICATION

est une des clés du succès

Chaque territoire a le devoir et l'ambition de répondre aux attentes spécifiques de ses habitants. Chacun aura donc à sa charge la mise en place de ses actions de réduction des déchets dans le cadre de son programme local de prévention des déchets.

Toutefois, la mobilité des citoyens au sein de l'aire toulousaine couplée à l'importance des actions de communication indispensables au développement d'une politique de prévention conduit les territoires à mettre en commun leurs travaux et leurs moyens sur ce sujet. Cette mutualisation a pour objet d'intensifier les actions, de conserver une grande cohérence, d'associer le plus largement possible les habitants et impliquer tous les acteurs associatifs ou institutionnels.



## LA RÉDUCTION DES BIODÉCHETS

est indispensable

Sur l'aire toulousaine comme d'une manière générale sur le territoire national, les biodéchets représentent une fraction majeure des déchets. Il ne peut y avoir d'atteinte de l'objectif de prévention qui ne prenne en compte de manière forte la réduction des biodéchets par :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Le développement du compostage individuel et de proximité,
- La promotion des alternatives à la production des résidus de jardin, y compris par la réduction des collectes.

Cet axe de travail sera porté de manière mutualisée à l'échelle globale de l'aire toulousaine en partenariat avec les acteurs associatifs.



## L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DES TERRITOIRES

est un moteur de la prévention

Les huit collectivités de l'aire toulousaine et le Syndicat Mixte Decoset ont conscience de l'importance de leur exemplarité du point de vue de la prévention des déchets.

Ils s'engagent dès à présent dans un processus d'analyse de leur situation respective et de définition de plans d'actions concernant leur activité propre.

## ACCOMPAGNER LES CITOYENS

vers une consommation plus durable

L'accompagnement des citoyens vers une consommation qui favorise la sobriété et l'économie des ressources est un élément qui contribue à la réduction des déchets. Il représente aussi une protection réelle des consommateurs.

Les territoires de l'aire toulousaine s'engagent également dans cette voie en mettant en œuvre de manière coordonnée des actions de promotion du réemploi et de la réparation.

Ils développeront ces actions en s'appuyant autant que possible sur le partenariat des acteurs locaux et de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette charte engage huit collectivités de l'aire toulousaine en matière de réduction des déchets pour la période 2019 à 2025. Chaque collectivité a la responsabilité de développer sa politique territoriale de prévention, dans le cadre de son propre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui intégrera les principes de la présente charte.

Au sein de Decoset, les collectivités assureront le suivi et l'évaluation régulière des impacts de la présente charte. Cette évaluation fera l'objet d'une communication spécifique.

le Président de Toulouse Métropole

le Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou

le Président de la Communauté de Communes du Frontonnais

la Présidente de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue

le Président de la Communauté d'Agglomération du Sicoval

le Président de la Communauté de Communes de la Save au Touch

le Président de la Communauté de Communes Val'Aigo

le Président de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans

le Président de Decoset